

VILLERS SAINT PAUL

INFORMATIONS

Participez au concours photo « J'aime ma ville » dans le cadre du Salon des arts qui aura lieu du 6 au 9 avril et remportez un prix. Faites-nous parvenir vos plus belles photos de la commune en les envoyant à l'adresse suivante ✉ letraitdunion@villers-saint-paul.fr ou en les déposant au centre socioculturel le Trait d'union.

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 février à 18h30

Salle Jacques Prévert

Le Conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre.

Ses séances sont ouvertes au public.

Nouveauté : visionnez-le en direct sur la page facebook de la ville !

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 28 février à 18h

Salle Jacques Prévert

La municipalité vous convie à une réunion de présentation des orientations budgétaires 2023.

CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023.

Recrutement animateurs stagiaires BAFA uniquement pour les vacances de février et avril 2023. Candidature à déposer au centre de loisirs.

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2023

**Directeur de la publication :
Gérard Weyn**

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



BUDGET PARTICIPATIF

À VOUS DE VOTER !

La phase d'analyse des projets par les services municipaux est terminée.

Votez pour vos projets préférés

jusqu'au 24 février 2023

sur la plateforme

monprojet.villers-saint-paul.fr

INSCRIVEZ-VOUS POUR POUVOIR VOTER

Soutenez les propositions que vous préférez pour façonner le Villers-Saint-Paul de demain.

Ouvert à tous les Villersois à partir de 16 ans, le budget participatif délègue aux habitants la gestion d'une partie du budget d'investissement de la ville, à hauteur de 100 000 euros.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement a lieu dans la commune jusqu'au 18 février 2023. Il est réalisé par 13 agents recenseurs répartis sur 13 zones de la commune.

Chaque agent est muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

RAPPEL - CARTE D'IDENTITÉ/PASSEPORT

Vous souhaitez faire une demande de passeport et/ou de CNI ?

Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande.

Les dossiers de demande de carte nationale d'identité pour les personnes domiciliées sur le territoire de la commune ne sont pas traités par la mairie de Villers-Saint-Paul. Vous pouvez vous rendre à Nogent Sur Oise, Verneuil en Halatte, Creil, Liancourt, Montataire...

Pour effectuer votre demande et prendre un rendez-vous :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2020 et qui entreront en Petite Section en septembre 2023 ont commencé le 9 janvier.

**Il est important que cette démarche soit effectuée avant le
31 mars 2023 au service Enfance.**

Vous présenterez les pièces suivantes :

- Livret de famille et jugement de séparation si nécessaire
- Pièces d'identités des parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone (hors portable) ou quittance de loyer
- Carnet de santé (vaccinations à jour).

Classe de Toute Petite Section de la maternelle Jean Moulin

Seuls les habitants relevant des secteurs Jean Rostand/Saint-Exupéry et Jean Moulin, peuvent demander dans les mêmes conditions, la pré-inscription sur liste d'attente des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2021.

Les familles recevront une réponse fin juin 2023.

Renseignements au service Enfance ☎ 03 44 74 48 47 ✉ enfance@villers-saint-paul.fr

CINÉ VILLERS

Vendredi 24 février à 20h

Salle de spectacles Henri Salvador

Soirée spéciale famille

Choisissez entre *Clifford* et *Spider-Man : No way home*, en votant sur la page Facebook de la ville du 6 au 13 février.

Gratuit. Renseignements et réservations au centre socioculturel Le Trait d'union. ☎ 03 44 66 32 55 ✉ letraitdunion@villers-saint-paul.fr.

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

**L'ours polaire et l'explorateur
jusqu'au 8 février**

Venez découvrir Plume et l'explorateur dans une formidable expédition polaire.

À partir de 6 ans - Gratuit - Entrée libre

Samedi 4 février à 15h

Atelier créatif sur le thème de l'exposition.

Sur réservation.

☎ 03 44 74 51 52 ✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

LES APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Bibliothèque Colette

Tous les 2^e et 4^e samedis de 14h à 17h

Partagez un moment d'amusement en compagnie de vos amis en venant découvrir ou redécouvrir les jeux de société sélectionnés par vos bibliothécaires.

Gratuit - Places limitées - Sur réservation.

☎ 03 44 74 51 52 ✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

THÉÂTRE EN JEU

Les 11 et 12 février

Salle Georges Brassens

Séances à 9h45, 10h45, 15h et 16h

Théâtre en jeu est un jeu d'énigmes collaboratif. Les joueurs sont plongés au cœur d'une enquête qui leur fera découvrir l'univers du théâtre.

Jeu immersif à partir de 8 ans. Gratuit sur réservation.

Renseignements et réservations au centre socioculturel Le Trait d'union. ☎ 03 44 66 32 55 ✉ letraitdunion@villers-saint-paul.fr.

LE TRAIT D'UNION

Cours d'alphabétisation

Tous les mardis et vendredis de 9h15 à 11h15 hors vacances scolaires (5 euros par trimestre).

Atelier couture

Tous les mardis après-midi de 14h à 18h hors vacances scolaires (5 euros par trimestre).

Atelier famille

Tous les mercredis après-midi.

Atelier cuisine

Mardi 28 février de 18h à 20h. Places limitées.

Le CLAS

Aide aux devoirs de la 6^e à la terminale.

Les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h à la bibliothèque Colette. Gratuit - Réservé aux Villersois.

☎ Centre socioculturel Le Trait d'union - Espace Pierre Perret - Cavée des Renards ☎ 03 44 66 32 55 ✉ letraitdunion@villers-saint-paul.fr